

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*
*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

20/11/2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F04213PO102

1. Intitulé du projet

Aire d'accueil des gens du voyage Mundolsheim / Souffelweyersheim
rue du Dépôt à MUNDOLSHEIM

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté urbaine de Strasbourg

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Jacques BIGOT Président

RCS / SIRET

2 4 6 7 0 0 4 8 8 0 0 0 1 7

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45° Terrains de camping et caravanning permanents.	Terrains de camping et de caravanning permettant l'accueil de plus de 20 personnes ou de plus de 6 emplacements de tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs, et de moins de 200 emplacements.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage comprenant :

- 10 emplacements + 1 emplacement accessible aux personnes à mobilité réduite
 - 1 local d'accueil + sanitaire PMR
 - 5 blocs sanitaires comprenant douche WC et évier (1 bloc pour 2 emplacements)
 - la voirie de distribution intérieure
 - l'insertion paysagère dans le site
- cf annexe 4 plan du projet au stade AVP

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'aménagement d'une aire d'accueil sur ce site est inscrit au schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2011/2017 arrêté le 30/12/2011, modifié par arrêté le 29 juin 2012.

L'objectif de ce projet est d'augmenter la capacité d'accueil de la Communauté urbaine de Strasbourg afin d'atteindre l'objectif qui lui est fixé par le schéma départemental, dans le cadre de la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux consisteront à :

Préparer le terrain (terrassment, déblais et remblais)

Viabiliser l'aire par la mise en place des réseaux (fluides et secs) et leur raccordement aux réseaux publics

Créer des voies de distribution interne

Construire les locaux sanitaires et d'accueil

Réaliser des merlons paysagers et réducteur de bruit

La durée des travaux est estimée à 8 mois dès obtention du permis de construire.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation et la gestion de l'aire seront assurées par le service gens du voyage de la CUS.

L'accès sera contrôlé par un portique d'accès et ne pourra se faire en dehors de la présence du gestionnaire de l'aire d'accueil et en dehors des périodes de mise en service de l'aire d'accueil.

L'aire d'accueil sera occupée au maximum par 21 caravanes pour une durée 6 mois à 9 mois consécutifs durant l'hiver et de 1 mois renouvelable 1x durant l'été.

En moyenne, il faut compter 3 occupants par caravane ce qui représente un total de 61 personnes lorsque l'aire est pleine.

Cette aire sera fermée 2x l'an pour des travaux de maintenance et d'entretien, pour une durée maximale de 4 semaines.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'analyse d'impact potentiel et l'étude de l'impact résiduel sur le grand hamster ont été réalisées (mai 2012) Les analyses déterminent que la projet n'aura pas d'impact sur le hamster et son habitat. (joint en annexe)

Le projet est soumis à permis de construire.

Le projet a été soumis à DUP.(arrêté du 14 janvier 2013)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur moyenne /Largeur moyenne :	105 mètres / 73 mètres
Voie d'accès longueur/largeur :	55 mètres/ 6 mètres
Superficie globale de l'aire :	8160m ²
Surface imperméabilisée :	2600m ²
Surface bâtie:	160m ²
Nombre de places de stationnement :	3 places
Hauteur et nature des merlons :	2m en terre végétale

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹	
Rue du Dépôt SOUFFELWEYERSHEIM/ MUNDOLSHEIM	Long. <u>7 ° 43' 08" E</u>	Lat. <u>48° 37' 38" N</u>
Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :		
Point de départ :	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___	Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
Point d'arrivée :	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___	Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
Communes traversées :		

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Terres agricoles
- Voie d'accès existante

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le projet se situe dans une emprise IAUx du POS de Mundolsheim, approuvé le 5 juillet 1979 et révisé en novembre 2009. Une modification sera nécessaire pour rendre le projet de réalisation d'une aire d'accueil de gens du voyage possible. Le PLU de Souffleweyersheim (cf annexe n°) a été approuvé en février 2008. Le projet (en zone IAUx) est compatible avec celui-ci.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prescrit le 17/01/2011 (fiches d'information sur les risques naturels et technologiques jointe) cf annexe 5 et 6
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux : 4000 m3 principalement constitué de grave non traitée (GNT)
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est actuellement cultivé dans son intégralité (maïs)
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses seront celles de l'éclairage de l'aire. Le projet sera réalisé conformément aux directives actuelles sur les émissions lumineuses à savoir une baisse de l'intensité en heure creuse (22h à 6h).</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées et les eaux vannes seront collectées et dirigées vers le réseau d'assainissement</p> <p>Les eaux pluviales seront traitées sur place par des noues d'infiltration implantées dans l'emprise de l'aire.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou La qu'il de faire en être dispensé. Expliquez pourquoi :

Une notice d'impact a été réalisée dans le cadre du dossier soumis à enquête, des études spécifiques concernant le hamster d'Alsace ont été menées et ont conclu à l'absence d'impact du projet pour cette espèce, et des précisions ont été apportées lors de l'EP, intégrés au rapport du commissaire enquêteur, en particulier : -consultation d'associations actives auprès des gens du voyage : avis favorable. -proximité de l'entreprise TOMASINA : pas d'opposition de l'entreprise, aucune activité de broyage des véhicules sur place. -Impacts sur la zone d'activité: l'expérience offerte par l'aire située à la Voguelau à Schiltigheim permet de penser qu'aucun impact négatif lié à la présence de l'aire ne sera à redouter pour ce projet; -Pas d'impact sur la circulation dans le secteur; -contraintes acoustiques : la carte du bruit de la préfecture, reprise au POS de Mundolsheim fait apparaître que le site est en dehors de la zone. -Projet situé en dehors de tout couloir de ligne à haute tension; -Présence l'ent.LEONHART: l'arrêté préfectoral d'autorisation indique que sa présence sur le ban de Niederhausbergen n'est pas incompatible avec la présence d'habitations situées sur le même ban à 300m .L'ensemble de ces éléments conduisent à penser qu'une étude d'impact n'est aujourd'hui pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6; Fiche d'information sur les risques naturels et technologiques Mundolsheim
7; Fiche d'information sur les risques naturels et technologiques Souffelweyersheim
8; AIP Grand Hamster
9; EIR Grand Hamster
10; Extrait plan PLU de Souffelweyersheim
11; Rapport du commissaire enquêteur (en trois parties)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature